

Paris,  
le mercredi 1 février 2017

**Émetteur :** Élise Demorise pour l'Ucanss - [formation@ucanss.fr](mailto:formation@ucanss.fr)  
Isabelle Chèze pour l'Institut 4.10 : 05 56 93 45 90 (ou 05 56 93 45 84) - [icheze@institutquatredix.fr](mailto:icheze@institutquatredix.fr)

**Objet :** Dispositif « Pilote Financier et Comptable » (PFC) - Année 2017

Madame, Monsieur le Directeur,  
Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

L'Ucanss et l'Institut 4.10 proposent au 1er semestre 2017, le dispositif « Pilote Financier et Comptable ». Ce dispositif de formation a pour finalité de renforcer les compétences de pilotage dans le domaine financier et comptable des organismes.

L'offre « PFC » 2017 propose un parcours de formation donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss et des modules de développement de compétences dans le cadre d'un parcours à la carte.

Le dispositif « PFC » s'appuie sur :

- une pédagogie renforcée sur l'analyse et la réflexion des mécanismes comptables ;
- une animation assurée par des professionnels de l'Institution et des prestataires extérieurs experts.

## **OBJECTIFS**

Les objectifs du dispositif « Pilote Financier et Comptable » sont les suivants :

- situer son rôle de pilote dans la chaîne des responsabilités financières de l'organisme ;
- analyser les mécanismes de la comptabilité institutionnelle ;
- utiliser les techniques d'analyse financière adaptées aux métiers identifiés et interpréter les résultats ;
- inscrire la logique de certification des comptes dans son activité quotidienne.

Les contours du cursus et les objectifs de chaque module de formation sont précisés respectivement en **annexes 1 et 2**.

## **PUBLIC CONCERNÉ**

**Le parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** s'adresse en priorité à toute personne qui contribue au pilotage des activités financières et comptables dans la perspective d'une prise de fonction ou d'une maîtrise de poste.

**Le parcours à la carte** s'adresse aux cadres et agents de maîtrise ou référents des services comptables qui souhaitent acquérir ou développer de nouvelles compétences dans le domaine de la gestion financière et comptable. Certains modules du parcours à la carte sont également accessibles aux ordonnateurs pour leur permettre de mieux appréhender les techniques comptables ou envisager une évolution vers la filière comptable.

## COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique pour **le parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** est fixé à 6 243,00 € (annexe 1) ; pour le parcours à la carte, je vous invite à vous référer à **l'annexe 2**.

Pour 2017, ce dispositif interbranche est pris en charge à 50 % par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés.

### 2017 : Rappel modalités de prise en charge pour le plan

Les organismes n'ont plus à présenter une demande d'engagement à Uniformation. Les formations éligibles seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 ainsi que l'En3s dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

En revanche, pour tous les autres dispositifs (contrats et périodes de professionnalisation, compte personnel de formation, congé individuel de formation...), il convient d'adresser de façon préalable une demande de prise en charge à Uniformation.

Toutes les informations utiles se situent dans le document de synthèse que vous retrouverez sur le portail de l'Ucanss : Espace ressources humaines - Formation professionnelle - Priorités de financement

Vos interlocutrices, Isabelle Chèze (icheze@institutquatredix.fr) de l'Institut 4.10 - site de Bordeaux (pilote de ce dispositif) et Élise Demorise (formation@ucanss.fr) de l'Ucanss, se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous remercie de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière  
Directeur Délégué

### Document(s) annexe

(s) :

- Annexe 1 - PFC - Parcours attestation 2017,
- Annexe1bis\_PFC\_Coupons\_parcours\_attestation2017.doc,
- Annexe 2 - PFC - Parcours à la carte 2017,
- Annexe2bis\_PFC\_Coupons\_parcours\_carte2017.doc,